

TOUT-MÉNAGE

Demande d'éclaircissement au sujet des deux brochures sur Neuchâtel

Pourquoi la Ville de Neuchâtel n'a-t-elle pas expliqué officiellement à la population la différence entre les deux brochures concurrentes distribuées dans les boîtes aux lettres? Des élus de droite veulent des éclaircissements du Conseil communal. La Ville rencontrera vendredi les auteurs de la plaquette «sauvage» d'information qui aurait plagié le site communal.

VIRGINIE GIROUD

«**D**es habitants de Neuchâtel ont reçu cette brochure de Proinfo dans leur boîte aux lettres et ont pensé qu'il s'agissait d'un document officiel complet. Ce n'est pas le cas: il est incomplet, mal structuré, inutilisable et peu crédible! Par exemple seuls quatre partis politiques y sont présentés, et l'index ne tient pas la route: la seule crèche qui y est mentionnée est à Peseux!»

Jean Dessoulavy, conseiller général libéral-radical de Neuchâtel, ne mâche pas ses mots. Selon lui, la distribution en tout-ménage de deux «brochures d'information» sur Neuchâtel, l'une

éditée en collaboration avec les autorités, l'autre purement privée, a créé la confusion dans l'esprit de la population. D'autant plus que celle réalisée par la société soleuroise Proinfo, distribuée en décembre, reproduit sans autorisation des textes tirés du site internet officiel de la Ville de Neuchâtel. Une parution jugée «sauvage» par la chancellerie (notre édition du 19 décembre).

C'est pourquoi Jean Dessoulavy et trois autres élus PLR ont demandé lundi au Conseil communal d'éclaircir la situation. «Pourquoi nos autorités n'ont-elles pas au moins diffusé un communiqué officiel désavouant la pratique de l'entreprise Proinfo? Et comment se fait-il que tant de commerçants aient été approchés par Proinfo, 71 annonceurs figurent dans la brochure, sans que le manager du centre-ville n'ait semble-t-il eu vent de la parution de celle-ci? Si une collaboration avait eu lieu, deux brochures complémentaires auraient pu être éditées, plutôt que ces deux plaquettes qui se parasitent.»

Les élus libéraux-radicaux précisent qu'ils ne veulent «pas interdire à un privé de travailler». S'ils se manifestent, c'est dans un souci de clarté. Le



CONCURRENCE Deux plaquettes d'information ont été distribuées quasi en même temps à Neuchâtel. Mais une seule a été éditée avec la collaboration de la Ville. (DAVID MARCHON)

Conseil communal répondra par écrit à ces questions.

Quant à la deuxième brochure, celle éditée par l'entreprise vaudoise Inédit avec la collaboration de la Ville, elle a été distribuée il y a dix jours dans les boîtes aux lettres de Neuchâtel. «Elle a l'avantage d'être complète: la commune en a contrôlé les données!», indi-

que Jean Dessoulavy. En effet la chancellerie a vérifié que les informations de cette cinquième édition, tirée à 20 000 exemplaires, soient correctes. «Nous fournissons les données à Inédit qui, en tant qu'éditeur du produit, se charge de sa réalisation et de son financement. Au final, cette brochure ne coûte rien à la Ville!», précise

Micheline Martin, adjointe de la chancellerie.

Ce que confirme Jean-François Gaudard, responsable de production chez Inédit. Il ajoute que «c'est un hasard malheureux» que la brochure de Proinfo ait été réalisée en même temps. «Nous sommes en concurrence, mais il n'y a pas autrement de problème entre les deux entreprises.»

La Ville de Neuchâtel, qui avait envoyé un courrier à la direction de Proinfo pour protester contre les pratiques de l'entreprise, rencontrera vendredi la direction du groupe soleurois.

«Nous avons effectivement rendez-vous avec le chancelier communal», confirme le directeur des ventes de Proinfo pour la Suisse. «Mais je répète que nous n'avons rien à nous reprocher dans cette affaire. Nous avons tenté à plusieurs reprises de prendre contact avec la commune, qui n'a pas donné suite.»

Il ajoute qu'une première édition peut «toujours être améliorée»: «Nous avons écrit à tous les partis politiques et associations pour qu'ils nous envoient un texte de présentation. Ceux qui ne nous ont pas répondu le feront probablement la prochaine fois!» /VGI